



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2014-101

*** * ***

Objet :

Election du délégué au CLLAJ.

Délibération affichée le :

L'an deux mille quatorze et le seize septembre à dix-huit heures trente, **le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.**

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène — VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry — POURTIER Jean Luc – DURAND Véronique - CABOCHE Chrystelle – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier — MATEO Amélie – EDMOND-MARIETTE Gérard - DEJEAN Anne Marie — CONTRERAS Sylvie – LECOMTE Olivier – SUQUET Maguelonne

Pouvoirs : MM. BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - BONNET Jean-louis à Jean-François SOTO - DEBEAUCHE Christine à DURAND Véronique - ADELAERE Sylvain à MATEO Amélie - GOMEZ René à Sylvie CONTRERAS

Convocation du 09 septembre 2014

Mme MATEO Amélie est élu secrétaire à l'unanimité

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient d'élire un délégué au Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) au titre du collège n° 5 « Collège des chefs lieux de canton et communes de plus de 3 000 habitants ».

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- **ELIT** Madame Marie-Hélène SANCHEZ, déléguée au Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.